Logement pendant l'épreuve	(à remplir obligatoirement)
Adresse:	
Téléphone :	
Portable :	
Justificatif de frais d'engagement	
Désirez-vous un justificatif de frais d'engage Si oui, à quel nom et adresse :	ment : oui
Remise des prix	
Chèque des prix libellé au nom de :	
Signature du concurrent	







24ème Rallye National de Saint Marcellin les 6 et 7 juillet 2012

Coupe de France des Rallyes

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le présent bulletin doit être adressé au comité d'organisation accompagné obligatoirement des droits d'engagement avant (photocopie également carte grise, licences et permis)

le lundi 18 juin 2012 à 24h00

IMPORTANT!

DROITS D'ENGAGEMENT (art.3 du règlement particulier)

550 Euros avec la publicité facultative des Organisateurs **1100 Euros** sans la publicité facultative des Organisateurs

ASA Saint Marcellinoise 10 rue paul berret 38160 Saint Marcellin Tél. 04 76 38 07 48

Email: asastmarcellinoise@akeonet.com

BULLETIN D'ENGAGEMENT - 24ème Rallye National de Saint Marcellin - les 6 et 7 juillet 2012 CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - NE RIEN Y INSCRIRE! TRESORIER N° RECO N° COURSE GROUPE CLASSE VERIF ADMINISTRAT. VERIF TECHNIQUES / 2012 Espèce 🗌 le / / / 2012 / 2012 le le à Chèque 🗌 à Montant: h h Nom : par par

Ecrire lisiblement SVP	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VEHICULE	
NOM				J'engage ma voiture dans le groupe et la classe conformémer au règlement particulier de l'épreuve.	
Prénom					
Sexe / Nationalité	F M	F M	F M	Gr Cl	
Date naissance / Lieu	/ /	/ /	/ /	WRC Kit-Car S1600 4X4 S2000 Autre	
Adresse				Type	
				Marque	
CP et Ville				Modèle	
Téléphone				Année	
Email				Immatriculation	
Tél. ou Portable pendant l'épreuve				Cylindrée réelle cm3	
Permis de conduire n°					
Délivré à				Autorisation prêt de véhicule	
le				Je soussigné(e)	
N° licence FIA/FFSA				autorise M	
Priorité		Sans FFSA FIA	Sans FFSA FIA	à piloter mon véhicule immatriculé :	
Code ASA / Nom ASA					
	ons avoir pris connaissance du règlemen ensemble des déclarations figurant sur le		tations générales applicables.	dans le cadre du Rallye :	
Nous certifions, être titula	ire d'une licence pratiquant FFSA, ne pa à respecter la réglementation interdisant	s être sous le coup d'un suspension de li		Fait le / / 2012 à	
Il est rappelé q'un licencie	é ne peut en aucun cas s'engager à la mé C.S.I. : le concurrent est obligé de prendi	ême date dans deux épreuves organisée	s par des Associations Sportives	Signature :	
·	Signature du concurrent	Signature du pilote	Signature du copilote	orginature .	
à					
le / / 2012			ASA Saint Marcellin	noise - 10 rue paul berret - 38160 SAINT MARCELLIN	
7.6.1. Gaint Marganinolog To tag page bottot Go 100 G/MVT M/MOLLENV					